

## Vrai Bulletin info RH

N° 002 septembre/octobre 2022



### Fermeture du CMP de Vaison la Romaine.

Fermeture du CMP de Vaison la Romaine le 30 septembre 2022 et création d'une antenne ouverte 2 jours par semaine. Un projet, présenté en CTE le 7 juillet 2022, fait à la va vite qui percute l'offre de soins, les prises en charge des patients, les organisations de travail et la vie personnelle des agents. Ce projet a donné lieu à un droit d'alerte du CHSCT le 4 août 2022.

Actuellement les modalités de fonctionnement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 ne sont pas encore connues.

### L'allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (APEH).

Cette prestation versée par l'employeur s'adresse sous certaines conditions aux parents d'enfants de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 50%.

Notre DRH affirme ne pas savoir si cette allocation concerne les agents de la Fonction Publique Hospitalière alors que certains agents de l'établissement en bénéficient déjà ! Si vous pouvez y prétendre, faites-vous connaître et demandez-la auprès du service de la paie.

### L'allocation de retour à l'emploi (ARE).

Vous ne le savez certainement pas mais vous pourriez en bénéficier sous certaines conditions.

L'allocation chômage doit être versée (par l'établissement) :

- Aux agents qui se retrouvent sans rémunération car placés d'office en disponibilité pour raison de santé.
- Aux agents maintenus en disponibilité ou en congé non rémunéré, alors qu'ils ont demandé leur réintégration, car le CHM n'a pas réussi à les réintégrer, faute de poste vacant.

### Rentrée scolaire.

Complément d'information de la note de service n°44/2022, concernant les facilités d'horaires pour la rentrée scolaire 2022/2023. Il a été omis de noter que cette faculté est également ouverte pour les entrées en sixième, comme l'indique la circulaire du 7/08/2008 relative aux facilités d'horaires accordées aux pères et mères de famille fonctionnaires et employés de services publics à l'occasion de la rentrée scolaire.

### Retour du questionnaire sur l'attractivité...

75% des agents interrogés trouvent que le CHM n'est pas attractif.

En cause, les conditions de recrutements, la rémunération insuffisante, les conditions de travail...

Préambule à l'attractivité, un questionnaire sur la fidélisation des personnels est attendu avec impatience !

### Élections de la fonction publique hospitalière.

Les élections de la fonction publique hospitalière se dérouleront au CHM du **5 au 8 décembre 2022 par vote électronique** !

« Néovote », le prestataire privé qui gèrera les élections, vous enverra, par courrier postal, votre identifiant. L'hôpital par courrier postal vous enverra votre code secret. Quand vous déciderez de voter, entre le 5 et le 8 décembre, muni de ces 2 éléments, vous demanderez, par l'intermédiaire de la plateforme de vote, votre mot de passe. A partir de là, vous avez 5 min pour voter 3 fois (CSE, CAPL, CAPD ou CCP) !

Vous pourrez voter de votre ordinateur personnel ou de votre smartphone. Pour aider les agents ayant des difficultés à gérer cette usine à gaz, l'hôpital mettra en place 5 points de vote équipés de matériel informatique d'où les agents pourront être aidés pour voter sur leur temps de travail (le syndicat CGT sera présent).

**Les 5 points de votes seront à Carpentras, Cavailon, Orange et 2 sur Montfavet. Ils seront ouverts en décembre le lundi 5 de 10h à 18h, le mardi 6 de 6h à 15h, le mercredi 7 de 9h à 17h et le jeudi 8 de 6h à 17h.**

### Démission du Docteur Jarrige.

Devant les difficultés grandissantes de travailler avec la Direction de l'hôpital, maintes fois exprimées en instance ou ailleurs, nous pouvons légitimement penser que Dr Jarrige ait préféré jeter l'éponge. Aussi, nous nous retrouvons, un établissement de 2300 agents, sans médecin du travail !

Nous rappelons que pour remplacer le médecin du travail, le médecin remplaçant doit formellement remplir certaines conditions. En effet, l'Article R4127-105 du code de la Santé mentionne :

**« Nul ne peut être à la fois médecin expert et médecin traitant d'un même malade.**

**Un médecin ne doit pas accepter une mission d'expertise dans laquelle sont en jeu ses propres intérêts, ceux d'un de ses patients, d'un de ses proches, d'un de ses amis ou d'un groupement qui fait habituellement appel à ses services ».**

### Rappel : le 1er mai doit être payé double.

L'hôpital est dans l'obligation de se conformer à la loi, même si les décrets d'application ne sont pas sortis !

### Calendrier.

**9 septembre 2022** : Assemblée Générale sur l'obligation du forfait jour imposé aux cadres et psychologues.

**22 septembre 2022** : Journée d'action  
*Des solutions pour la santé.*

**26 septembre 2022** : CHSCT

**27 septembre 2022** : CTE

**29 septembre 2022** : Journée d'action

*Mesures d'urgence pour les salaires et le pouvoir d'achat.*

**3 octobre 2022** : CHSCT/CTE (Bilan social)

**17 octobre 2022** : FANS (Formation d'Accueil Nouveaux Syndiqués)